

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis  
Semaine du 15 décembre 2025

### Tunisie – Zoom sur la loi de finances 2026

Publiée au Journal Officiel de la République Tunisien (JORT), la [loi de finances 2026](#) (LF 2026) prévoit un creusement du déficit public à 5,9% du PIB (dons inclus; contre 5,3% en 2025), actant une suspension de la consolidation budgétaire après quatre années de réduction de ce déficit. Le cadrage macroéconomique retenu repose sur une hypothèse de croissance de 3,3% en 2026 (contre une prévision comprise entre 2 et 2,5% pour le FMI et la Banque mondiale), un prix moyen du baril à 63,3 USD et la stabilité du taux de change.

#### CHIFFRE A RETENIR

**5,9%**

Le déficit public (dons inclus) de la Tunisie prévu par la loi de finances 2026 (contre 5,3% en 2025)

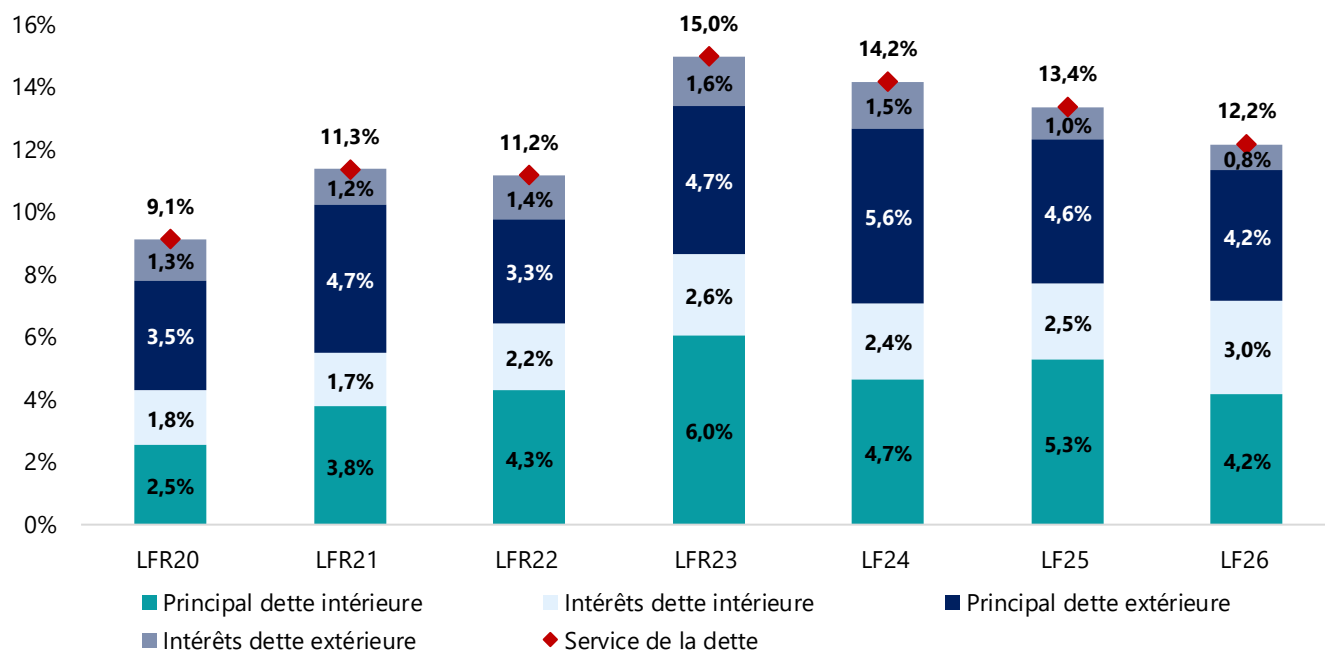
**En parallèle d'une légère hausse des recettes (+5,1%), le recours à l'emprunt domestique est priorisé par rapport à l'emprunt extérieur pour satisfaire le besoin de financement (de 13,6% du PIB).** En 2026, les recettes budgétaires atteindraient 52,6 Mds TND (+5,1% ; soit 15,4 Mds EUR), portant le taux de pression fiscale hors prélèvements sociaux à 25,2% du PIB (contre 24,5% en 2025). Cette évolution serait principalement tirée par la hausse des recettes fiscales (+5,6%, à 45,2 Mds TND, soit 85% des recettes), en lien avec la progression de : (i) l'impôt sur le revenu (+6,7%, à 13,6 Mds TND), alors qu'un impôt sur la fortune, dont le rendement est incertain, est institué ; (ii) l'impôt sur les sociétés (+5,1%, à 6,9 Mds TND), lié à l'instauration d'une contribution de 4% du bénéfice imposable pour les banques, assurances, opérateurs télécoms et concessionnaires automobiles ; et (iii) les droits de douane (+13,1%, à 2,4 Mds TND), grâce au renforcement des contrôles et à la lutte contre la fraude. À l'inverse, les recettes de TVA reculeraient de 21,1% (à 12,9 Mds TND) du fait de l'élargissement des exonérations. Le besoin de financement de l'Etat par emprunt atteindrait 25,9 Mds TND (7,6 Mds EUR ; 13,6% du PIB) et serait assuré à 74% par des emprunts domestiques (19,1 Mds TND). Une facilité de prêts directs par la BCT d'un montant maximal de 11 Mds TND (soit 3,2 Mds EUR ; 5,8% du PIB) à des conditions favorables est instituée (contre 7 Mds TND en 2024 et en 2025). Les financements extérieurs, prévus à hauteur de 6,8 Mds TND (26% du besoin de financement), incluraient notamment un prêt budgétaire de l'Afreximbank de 500 M USD.

**Les dépenses budgétaires augmenteront (+6,2%) en lien avec la hausse de la masse salariale et des intérêts sur la dette.** En 2026, les dépenses budgétaires devraient progresser de 6,2% pour atteindre 63,6 Mds TND (soit 18,5 Mds EUR). La masse salariale s'établirait à 25,6 Mds TND (+3,6%), en lien avec la reprise des recrutements dans la fonction publique (création nette d'environ

23 000 postes), alors que les revalorisations salariales des secteurs public et privé pour la période 2026 - 2028 seront ultérieurement fixées par décret gouvernemental. Les dépenses d'intervention reculeraient légèrement (-3,3%, à 19,8 Mds TND), principalement portées par le recul des subventions (-16% à 9,8 Mds TND, soit 5,2% du PIB) grâce à la baisse du cours du pétrole. À l'inverse, la charge d'intérêts augmenterait sensiblement (+11,1% à 7,2 Mds TND), tirée par les intérêts sur la dette domestique (+23%, à 5,6 Mds TND), alors que ceux liés à la dette extérieure diminueraient significativement (-17%, à 1,6 Md TND). Au total, en raison de la baisse des remboursements au titre du principal de la dette (-18,5% à 7,9 Mds TND), le service de la dette s'inscrirait en légère baisse en 2026 (-6,6% à 23,1 Mds TND), soit 12,2% du PIB (contre 13,4% dans la LFI 2025).

**Le budget 2026 introduit plusieurs mesures destinées à stimuler l'emploi, l'investissement et la transition énergétique.** Afin de favoriser l'emploi et de réduire le chômage, l'État prévoit d'élargir les interventions du Fonds national de l'emploi (lignes de financement et soutien de trésorerie) et de mettre en place une exonération partielle des cotisations patronales à la CNSS pour l'embauche de nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur. En matière d'investissement, l'État prendrait en charge, sur la période 2026-2027 et dans la limite de trois points de pourcentage, l'écart entre le taux d'intérêt moyen du marché monétaire et le taux appliqué aux crédits accordés aux PME, en particulier dans les secteurs productifs. Cette mesure s'appliquerait également au financement d'investissements dans les énergies renouvelables, via l'élargissement des interventions du Fonds de transition énergétique. Enfin, plusieurs entreprises publiques connaissant des difficultés économiques (Compagnie des phosphates de Gafsa, Office tunisien du commerce, Société tunisienne du sucre, etc.) devraient bénéficier de mesures dérogatoires, sous la forme d'allègements fiscaux ou d'abandons ciblés de créances.

Evolution du service de la dette depuis la LFR 2020 (en % du PIB).



Sources : Loi de finances 2026, calculs DG Trésor.

# Tunisie

## Le déficit commercial se creuse de près de 21% sur un an à fin novembre 2025

Selon les données [publiées](#) par l'Institut National de la Statistique (INS), les exportations de biens s'établissent en valeur à 57,9 Mds TND (17 Mds EUR) à fin novembre 2025, soit une progression de 1,5% par rapport à la même période en 2024. Les importations ont, quant à elles, progressé à un rythme plus rapide de 5,8% sur un an pour atteindre 78,1 Mds TND (23 Mds EUR). En conséquence, le déficit commercial s'établit à 20,2 Mds TND (5,9 Mds EUR), contre 16,8 Mds TND un an plus tôt, soit un creusement de près de 21%. Côté exportations, la progression des ventes du secteur extractif (+12% à 2 Mds TND) et des industries mécaniques et électriques (+8% à 28,5 Mds TND) a compensé le repli des ventes de produits agroalimentaires (-11,5% sur un an à 7,4 Mds TND), lié à la baisse du prix de l'huile d'olive, et celles des produits énergétiques (-30% à 2,5 Mds TND) sous l'effet du recul des ventes de produits raffinés, la Société Tunisienne des Industries de Raffinage (STIR) ayant subi les arrêts techniques de sa raffinerie en janvier et avril 2025 pour maintenance. Concernant les importations, leur croissance a été tirée par la hausse des achats dans les industries mécaniques et électriques (+13,3% à 33 Mds TND) et dans les autres industries manufacturières (+4,3% à 14,4 Mds TND). A fin novembre 2025, les principaux clients de la Tunisie sont la France (23,4% des ventes), l'Italie (16,9%) et l'Allemagne (14,6%) alors que les principaux fournisseurs sont la Chine (12,9% des importations), l'Italie (11,4%) et la France (10,8%). La hausse des importations de produits chinois est particulièrement notable par rapport à 2024 (+23%).

## L'Etat mobilise l'équivalent de 100 M EUR dans le cadre du

## programme de soutien à la restructuration des PME

Dans un [communiqué](#) publié le 15 décembre 2025, le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie a annoncé que 151 dossiers avaient été approuvés dans le cadre du programme de soutien à la restructuration financière des petites et moyennes entreprises (PME), lancé en 2018 pour un montant total de 342 M TND (environ 100 M EUR). Ce dispositif vise à soutenir des PME confrontées à des difficultés financières, afin de préserver leur activité et l'emploi. L'intervention de l'État prend principalement la forme de prêts de rééchelonnement (288 M TND) et de prêts de participation (52 M TND), complétés, dans une moindre mesure, par des subventions destinées aux études de diagnostic financier et économique (1,3 M TND) et au suivi de la mise en œuvre des plans de restructuration (156 K TND). Plusieurs nouveaux dossiers ont également été examinés à cette occasion. Le programme s'adresse aux PME en activité depuis au moins un an, dont la valeur brute des immobilisations corporelles est comprise entre 100 K TND (29 K EUR) et 15 M TND (4,4 M EUR), à l'exclusion de certains secteurs (commerce, promotion immobilière, finance et hydrocarbures), et ayant connu des difficultés financières au cours des trois dernières années.

## Mise en service de la première centrale solaire sous le régime des concessions (>100 MW)

AMEA Power a [annoncé](#), le 16 décembre 2025, la mise en service commerciale d'une centrale solaire photovoltaïque de 120 MWp à Kairouan en présence de la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Mme Fatma Thabet Chiboub. Projet développé sous le régime des concessions, la centrale est raccordée au réseau de transport de la STEG via une ligne haute tension et une sous-

station dédiée, et devrait produire environ 222 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de près de 43 000 ménages. AMEA Power, dont le siège social est à Dubaï, est un développeur, investisseur, propriétaire et exploitant de projets d'énergies renouvelables.

## **Feu vert du gouvernement tunisien pour la fusion entre les groupes de médias publics « La Presse » et « Dar Assabah »**

La cheffe du gouvernement, Sarra Zaâfrani Zenzri, a présidé le 13 décembre 2025 une [réunion interministérielle](#) consacrée à la fusion de « Dar Assabah » et « Snipe-La Presse », actant l'autorisation pour cette dernière d'acquérir l'intégralité du capital de Dar Assabah pour un dinar symbolique dans une opération de fusion-absorption. Cette opération s'accompagnerait d'un programme de restructuration et de consolidation opérationnelle entre les deux entités nouvellement fusionnées. La cheffe du gouvernement a présenté cette opération de fusion-absorption comme s'inscrivant dans les orientations du président Kaïs Saïed pour la presse.

La Presse de Tunisie est un quotidien tunisien d'informations générales en langue française qui paraît depuis 1936. Privée à sa création, La Presse est nationalisée sous la présidence de Bourguiba. Dar Assabah est quant à lui un groupe de presse tunisien qui a été fondé en 1951 et responsable de la publication de quatre journaux en langue arabe et française : Assabah, Le Temps, Al Ousboui et Sabah Al Khair.

## **Lancement du projet Watani, financé par l'AFD, à l'occasion des 10 ans d'Expertise France**

Le 15 décembre 2025, l'opérateur public de coopération technique internationale « Expertise France » a fêté ses 10 ans d'existence. La [cérémonie](#) s'est tenue à

l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts Beit El Hikma à Carthage, en présence d'Anne Guéguen, ambassadrice de France en Tunisie, de Jérémie Pellet, directeur général d'Expertise France, et de Stéphan Orivel, directeur d'Expertise France en Tunisie. En dix ans, Expertise France a déployé son expertise dans plus de 100 pays, avec plus de 1 500 projets menés et un portefeuille de plus de 500 M EUR. En Tunisie, Expertise France emploie près de 130 personnes, impliquées dans 26 projets en cours d'exécution, et a accompagné 2300 entreprises tunisiennes dans leur croissance, leur digitalisation ou leur internationalisation. A l'occasion de la cérémonie, Jérémie Pellet a annoncé le [lancement du projet « Watani »](#). Financé par l'AFD à hauteur de 5 M EUR et mis en œuvre par Expertise France, le projet « Watani » s'inscrit dans la coopération franco-tunisienne en s'appuyant sur la Caisse des Dépôts et Consignations tunisienne pour renforcer l'entrepreneuriat inclusif, consolider les dispositifs d'accompagnement existants, soutenir des projets à fort impact local et créer des passerelles économiques avec les Tunisiens de l'étranger.

## **Première édition de l'évènement LEBRIDGE25 de la CCITF dédié aux startups et à l'innovation**

Lundi 15 décembre 2025 s'est tenu l'évènement [LEBRIDGE25](#) organisé par la CCITF destiné à mettre en relation entreprises, startups et acteurs de l'innovation et à stimuler de nouvelles formes de coopération. A cette occasion, le président de la CCITF, M. Khelil Chaïbi, a annoncé la création d'une nouvelle commission au sein de la CCITF dédiée aux start-ups et à l'innovation. Cette commission appuiera le développement de l'écosystème des start-up tuniso-françaises, en lien avec les autres acteurs de l'équipe économique France en Tunisie.

**Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.**

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	53	59	60,4
Croissance du PIB réel, en %	1,6	2,5	2,1
Taux d'investissement, en % du PIB	-	-	-
Taux d'épargne, en % du PIB	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	7	5,9	6,1
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,9	-5,3	-5,2
Recettes publiques, en % du PIB	27,9	27,5	27,4
Dépenses publiques, en % du PIB	33,8	32,9	32,6
Dettes publiques, en % du PIB	83,3	80,6	82,6
Solde courant, en % du PIB	-1,7	-3,1	-3,3
Réserves en devises, en Mds USD	9,2	8,7	7,9
Notation souveraine Fitch/Moody's	CCC+/CAA2 stable	B-/CAA1 stable	-

Source : WEO octobre 2025 (FMI).

**Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.**

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en %	T3 2025	+2,4%	-0,6 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T3 2025	15,4%	+0,1 p.p.
Taux d'inflation mensuel, en %	Nov. 2025	4,9%	0 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 10/12/2025	7 725 M TND	+6,5% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 10/12/2025	8 215 M TND	+6,3% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 26/03/2025	7,5%	-0,5 p.p.
Réserves de change, en jours d'importations	Au 11/12/2025	104 jours	-9 jours
USD/TND	Au 16/12/2025	2,91	-7,97%
EUR/TND	Au 16/12/2025	3,42	+2,75%

Sources : INS, BCT.

# Libye

## Publication par la Banque mondiale d'un *Libya Economic Monitor* consacré aux finances publiques

La Banque mondiale a publié, le 17 décembre 2025, son [édition automnale](#) du *Libya Economic Monitor*, intitulé « Établir la voie vers la responsabilité et la transparence dans la gestion des finances publiques ». Le scénario macroéconomique demeure inchangé, avec une croissance du PIB réel attendue à +13,3% en 2025, après +1,9% en 2024.

S'appuyant sur les résultats préliminaires de l'évaluation PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) menée avec le Gouvernement d'unité nationale (GUN) en janvier 2025, la Banque mondiale dresse un diagnostic comparatif de la gestion des finances publiques en Libye par rapport à d'autres pays en situation de fragilité et de conflit ou FCS (39 pays FCS dont e.g. l'Irak, le Kosovo, l'Ukraine, le Cameroun ou encore l'Éthiopie). En matière de préparation budgétaire, l'absence d'une stratégie fiscale consolidée et d'un budget unique couvrant à la fois le GUN et le Gouvernement de stabilité nationale (GSN, Benghazi) limite la capacité de l'État libyen à conduire des politiques budgétaires cohérentes, selon la Banque mondiale. Les deux entités gouvernementales élaborent leurs budgets en parallèle, selon des modalités distinctes et avec des niveaux de transparence inégaux, dans un cadre largement incrémental, sans prévisions macroéconomiques, ni perspectives de moyen terme. La Libye affiche ainsi des performances inférieures à la moyenne des pays FCS, dont 70% disposent de processus budgétaires plus robustes et soumis à un contrôle parlementaire effectif. L'exécution

budgétaire reste fortement fragmentée, en raison de la multiplicité des unités de dépenses, de l'absence de consolidation de trésorerie et de systèmes d'information peu intégrés. Cette situation limite la prévisibilité des paiements et le contrôle des transactions, en contraste avec les pratiques observées dans plusieurs pays FCS ayant mis en place des mécanismes de contrôle interne plus robustes et, dans certains cas, un Compte unique du Trésor. Enfin, la Libye présente d'importantes insuffisances en matière de comptabilité et reporting, avec des processus largement manuels, une centralisation incomplète des données et l'absence d'états financiers consolidés. La production de rapports d'exécution budgétaire demeure irrégulière et peu transparente, avec des divergences persistantes entre les données du ministère des Finances et celles publiées par la BCL. En 2023, le ministère des Finances a travaillé en collaboration avec la Banque mondiale à la conception de réformes ciblées visant à améliorer la gestion des finances publiques, notamment : (i) la création d'un compte unique du Trésor ; (ii) le renforcement de la gestion de trésorerie ; et (iii) la révision de la classification budgétaire. Ces réformes n'ont pas encore été mises en œuvre, principalement en raison de l'instabilité politique et de la nécessité d'une coopération étroite entre des institutions clés, en particulier la Banque centrale de Libye et le secteur bancaire dans son ensemble.

## Réunion de la *Libyan Tax Authority* sur la collecte fiscale et la modernisation du système fiscal en Libye

L'Autorité fiscale libyenne (Libyan Tax Authority, LTA) a tenu une [réunion](#) le 12 décembre 2025 en présence des directeurs des départements et des bureaux régionaux de l'administration. Les discussions ont porté sur l'évolution de la collecte fiscale en 2025, les difficultés rencontrées par les services fiscaux et les actions à mener pour en améliorer l'efficacité. La LTA a toutefois souligné que la collecte s'était globalement améliorée au cours de l'année. La réunion a également été l'occasion d'annoncer le lancement, à partir de 2026, de plusieurs plateformes numériques dans le cadre du plan de transformation numérique de l'administration fiscale, visant à moderniser les procédures et à renforcer les capacités de recouvrement. Pour rappel, les recettes fiscales représentent une part marginale des recettes de l'État libyen (inférieure à 2% du PIB sur la période 2021-2023, avant la mise en place de la taxe sur les devises étrangères), celles-ci demeurant largement dominées par les revenus pétroliers. Cette situation reflète une base imposable étroite, liée à la faible diversification de l'économie, ainsi qu'à des contraintes structurelles de mobilisation de collecte, accentuées par l'ampleur du secteur informel. Le système fiscal repose principalement sur un : (i) impôt progressif sur le revenu (5% en dessous de 12 000 LYD annuel, soit environ 2200 EUR, et 10% au-delà ; (ii) un impôt sur les sociétés de 20% des bénéficiaires imposables, (iii) l'absence de TVA et (iv) des droits de douane de 5% appliqués à la quasi-totalité des produits importés. En juillet dernier, la LTA a annoncé la suppression de la taxe Jihad, en vigueur depuis 1970, et qui prélevait une part des

bénéficiaires (4%) sur certaines entreprises libyennes et succursales d'entreprises étrangères, ainsi que certains revenus salariaux (3%).

## Réunion de la BCL sur l'acheminement des liquidités sur le territoire

Dans un [communiqué](#) publié le 16 décembre 2025, la Banque centrale de Libye (BCL) a annoncé la tenue d'une réunion entre son gouverneur et le responsable de l'Autorité chargée de la sécurité des installations et des équipements, consacrée aux difficultés opérationnelles affectant le transport de la monnaie fiduciaire entre les différentes régions du pays. Ces contraintes entravent actuellement la capacité de la BCL à assurer l'acheminement en temps voulu des liquidités en espèces vers les agences des banques commerciales à l'échelle nationale. Les difficultés évoquées s'inscrivent dans un contexte marqué par des contraintes sécuritaires et logistiques persistantes, une coordination administrative complexe entre régions, ainsi que des capacités opérationnelles limitées en matière de transport de fonds. Le gouverneur de la BCL a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les différentes parties prenantes, notamment les services de supervision bancaire et les autorités en charge de l'émission et de la gestion des espèces, afin de préserver la stabilité financière et de garantir la continuité des services financiers pour l'ensemble de la population.

### Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2024	2025 (p)	2026 (p)
PIB nominal, en Mds USD	48,4	48	49,2
Croissance du PIB réel, en %	1,9	15,6	4,2
Production pétrolière, en M b/j	-	-	-
Taux d'inflation annuel moyen, en %	2,1	1,8	1,6
Solde budgétaire, en % du PIB	-25,1	-4,3	-1,0
Solde courant, en % du PIB	-4,2	0,9	0,6
Réserves en devises, en Mds USD	82,9	81,5	81,1

Source : WEO octobre 2025 (FMI).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.